

Monsieur le Ministre,
Madame la présidente,
Madame la directrice,
Mesdames et Messieurs, chers collègues,

La commission de la sécurité et des risques sanitaires a abordé des questions cruciales concernant la sécurité et le bien-être de nos compatriotes vivant à l'étranger, dans un contexte mondial marqué par des crises récurrentes.

Cyber, ingérences et conséquences pour nos compatriotes retour d'expérience d'élus de pays à crise, fonds d'urgence, catastrophes naturelles, tous ces thèmes ont été au cœur de nos travaux.

Dans un monde où les cyberattaques se multiplient, nous avons constaté une augmentation alarmante de ces menaces. Entre 2022 et 2023, les attaques par rançongiciel ont augmenté de 30 %, touchant particulièrement nos petites et moyennes entreprises. Il est impératif que nous assurions la sécurité de nos ressortissants face à ces défis.

Une résolution a d'ailleurs été proposée à nos collègues sur cette question, notamment à travers la plateforme 17 Cyber afin de rendre d'étendre le champ in fractionnel du dispositif de plaintes en ligne aux infractions cyber, incluant notamment l'usurpation d'identité, les fraudes numériques, le phishing ou encore l'extorsion en ligne, Les formes d'ingérence évoluent, allant de l'espionnage classique aux cyberattaques massives. Nous devons renforcer nos efforts pour contrer ces menaces et protéger nos intérêts. Des travaux sont en cours au Sénat pour faire face à ces enjeux. Une commission d'enquête a été mise en place, et elle a déjà formulé 47 recommandations. Il est essentiel de renforcer notre capacité à contrer les ingérences étrangères. Nous avons également assisté à des évolutions législatives, notamment avec la loi du 28 février 2024, visant à prévenir les ingérences étrangères. Nous devons continuer à ratifier des accords bilatéraux de défense pour garantir la sécurité de nos citoyens à l'étranger.

Nous avons échangé avec nos collègues élus du RDC, du Burkina Faso ou encore du Vanuatu, Ces retours d'expérience sont une véritable chance pour les services de l'état, Ns élus sont en lien direct avec nos compatriotes et leur retour est prise en considération par des entités comme la cellule de crise, vue dans la foulée de ces échanges, Le Centre de Crise et de Soutien, créé pour assurer la sécurité de nos compatriotes à l'étranger, joue un rôle essentiel. Les formations pour nos consul honoraires et les agents locaux faisaient partis de nos précédentes résolutions et nous sommes heureux de voir qu'elles sont maintenant en vigueur.

La fédération pour la prévention des catastrophes élabore un guide spécifique pour les Français de l'étranger, nous les avons rencontrés et avons proposé, à travers une résolution, de sensibiliser l'AEFE sur ces questions auprès de nos jeunes afin de connaître le plus tôt possible, les bons gestes en cas de crise majeure ;

Enfin, vous le savez, il est impératif de créer un fonds d'urgence pour les Français de l'étranger, à l'image du projet voté à l'unanimité au Sénat. Ce fonds serait un outil précieux pour intervenir rapidement lors de crises majeures, qu'elles soient naturelles, politiques ou sanitaires.

Avec ce fonds, nous montrons à l'ensemble de nos compatriotes à l'étranger qu'ils ne soient jamais seuls face à l'adversité, une résolution vous invite d'ailleurs à considérer cette question du fonds d'urgence lors de l'élaboration de votre projet de loi concernant les Français établis hors de France.

Je vous remercie.

Catya MARTIN,
Présidente de la Commission de la Sécurité et des risques sanitaires